

# SANGO ya BOMOKO

# HABARI ya UMOJA

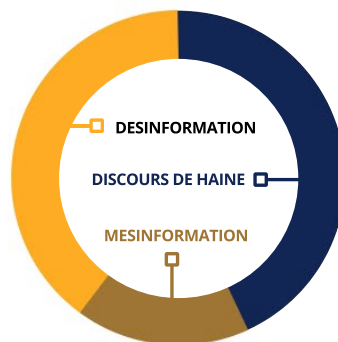
EDITION N° #35

## A PROPOS DU BULLETIN

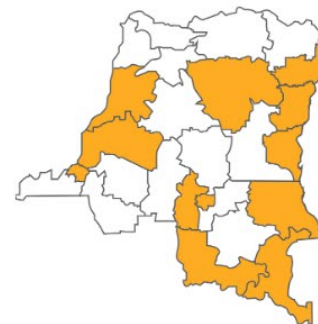
Produit par Kinshasa News Lab, Next Corps, Actualité.cd, Balobaki, Congo Check, Lokuta Mabe, 7sur7.cd et ZoomEco, ce bulletin répond aux rumeurs qui circulent au sein de la communauté et qui peuvent être porteurs des discours de haine, des discours tribalistes et des fausses informations.

La collecte se fait sur terrain, sur les réseaux sociaux et autres plates formes numériques dans les 12 provinces de la RDC comme présentées ci-contre par les organisations précitées.

### ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



### ZONE DE COLLECTE



- Kinshasa
- Tshopo
- Kasai-Oriental
- Nord-Kivu
- Lualaba
- Kasai-Central
- Equateur
- Haut-Katanga
- Sud-Kivu
- Ituri
- Tanganyika
- Mai-ndombe





## THÉMATIQUE 1 : DÉSINFORMATION



CES BANQUES ÉTRANGÈRES VONT NOUS METTRE À GENOU, ELLES VONT FUIR AVEC LE PEU D'ARGENT QUI NOUS RESTE. L'ERREUR ÉTAIT D'ASSOCIER NOS BANQUES À CES ÉTRANGERS, SURTOUT LES KENYANS (Nord-Kivu, Facebook)

Cette allégation résulte d'une psychose qui a envahi la ville de Goma le week-end dernier sur un prétendu manque de liquidités à la Trust Merchant Bank (TMB). [Selon un média local](#) (Mtetezi radio télévision), des clients de cette banque ont rencontré d'énormes difficultés pour effectuer des retraits d'argent.

D'où la rumeur qui a pris de l'ampleur suggérant que la banque était en difficulté.

En réaction, la TMB, d'après le même média, a affirmé ne pas être en pénurie de liquidités. Cependant, elle a expliqué les difficultés rencontrées par sa clientèle par sa décision de limiter certaines opérations par précaution suite aux affrontements intenses entre l'armée congolaise et les rebelles du M23/RDF qui ont eu lieu dans la localité de Sake, située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Goma, dans la province du Nord-Kivu.

En outre, il convient de souligner qu'il existe des conditions réglementaires spécifiques pour encadrer les activités bancaires.

C'est à la Banque Centrale du Congo (BCC), en tant qu'autorité de supervision des établissements financiers et bancaires, qu'incombe notamment le rôle de surveiller et de protéger les dépôts des citoyens congolais.



## THÉMATIQUE 1 : DÉSINFORMATION



Nous devrions aussi boycotter le Dollars Américain, Une monnaie Américaine à cause du soutien des USA au génocide en RDC via le Rwanda (Kinshasa, Twitter)

Tout d'abord, il est crucial de souligner que les États-Unis ont à plusieurs reprises condamné le soutien du Rwanda au groupe armé M23, comme en témoigne le dernier communiqué du département d'État américain qui a expressément demandé à Kigali de retirer ses soldats et ses missiles sol-air de la RDC.

De plus, l'économiste Noël Tshiani Muadiamvita souligne que la dollarisation de l'économie congolaise est une volonté des Congolais eux-mêmes et non des Américains.

« Les Américains ne nous ont jamais obligés à utiliser leur monnaie. C'est plutôt un choix des Congolais de recourir au dollar américain, car ils constatent que la monnaie nationale ne préserve pas sa valeur.

Le rejet du dollar américain n'affectera pas les États-Unis puisque ce phénomène résulte de la volonté des Congolais, non celle des Américains », a-t-il expliqué à Sango ya Bomoko.



## THÉMATIQUE 1 : DÉSINFORMATION



Tshisekedi vient de vendre le pays au sommet de Luanda en signant un nouvel accord avec Kagame » Nord-Kivu/Discussion communautaire

Faux, le président Tshisekedi n'a vendu aucune portion du territoire national en signant l'accord de Luanda. Au contraire, cet accord vise à rétablir la souveraineté de la RDC sur les territoires de Masisi et Rutshuru, occupés depuis plus d'une année par le Rwanda et leurs supplétifs du M23.

Africanews a rapporté le 7 juillet 2022 qu'un cessez-le-feu a été conclu mercredi 6 juillet de la même année lors d'un sommet entre les présidents rwandais Paul Kagame et congolais Félix Tshisekedi, sur fond de tensions croissantes entre Kigali et Kinshasa dans l'est de la RDC. L'annonce a été faite par le chef de l'État angolais Joao Lourenço, médiateur des pourparlers.

La feuille de route de Luanda avait prévu plusieurs étapes pour mettre fin au conflit entre la RDC et le Rwanda (M23), notamment le cessez-le-feu, le retrait immédiat du M23 de ses positions, leur cantonnement pour identification et leur désarmement.

Cet accord vise à rétablir la souveraineté de la RDC sur un pan de son territoire, essentiellement à Masisi et Rutshuru. Il ne s'agit pas d'une prétendue « vente du pays ».

Aussi, le chef de l'État congolais a le devoir de veiller sur l'intégrité territoriale du pays selon l'article 69 de la Constitution : de la RDC : « Le Président de la République est le Chef de l'Etat. Il représente la nation et il est le symbole de l'unité nationale. Il veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et des institutions ainsi que la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, de la souveraineté nationale et du respect des traités et accords internationaux ».

En outre, d'après l'article 1 de la loi fondamentale, la RDC est dans ses frontières du 30 juin 1960, un État uni et indivisible.

Pour céder une partie du territoire national, il faut un référendum, selon l'article 214 de la loi fondamentale.



## THÉMATIQUE 1 : DÉSINFORMATION



Corneille Nangaa décline que si le ministre de la Défense Bemba met ses pattes à BUNAGANA, il va lui-même, le déchirer, et affirme que bientôt le Sud Kivu, le Nord Kivu et les autres provinces seront à nous » Haut-Katanga/Programme TV

Rien ne prouve que le coordonnateur de l'Alliance Fleuve Congo (AFC) Corneille Nangaa a déclaré qu'il déchirera lui-même le ministre congolais de la Défense, Jean-Pierre Bemba, si ce dernier piétine la cité de Bunagana.

Sur le compte X (ex-Twitter) de Corneille Nangaa, nous n'avons pas retrouvé cette déclaration, moins encore sur son compte Facebook.

Corneille Nangaa a paru pour la dernière fois sur les réseaux sociaux dans une vidéo de 12 secondes où il confirme la prise de Shasha par les forces de l'Alliance Fleuve Congo et leurs manœuvres autour de Sake.

La vidéo est devenue virale sur les réseaux X et Facebook ([1](#) et [2](#)).

Sur le compte X de [l'Alliance Fleuve Congo \(AFC\)](#), ce mouvement politico-militaire a révélé qu'il vise à couper l'approvisionnement en matériels militaires de la coalition depuis Bukavu et Goma, sans parler de la conquête d'autres provinces.



## THÉMATIQUE 1 : DÉSINFORMATION



Fatshi donne aux députés beaucoup d'argent pour leur convaincre de changer la constitution il veut rester au pouvoir comme Mobutu a fait dans les années passées vraiment une bonne personne peut faire ça ? Non ce n'est pas du tout bien". Kinshasa, discussion communautaire

"Pour toucher à la loi sur le mandat présidentiel, il faut passer par le référendum", a précisé Dady Saleh, professeur et acteur politique indépendant.

Faux, aucune somme d'argent supplémentaire n'a été donnée aux députés par le président Félix Tshisekedi.

Cette rumeur selon laquelle le président de la RDC, Félix Tshisekedi, a donné aux députés beaucoup d'argent pour les convaincre de changer la constitution afin de lui donner l'opportunité de rester au pouvoir aussi longtemps que Mobutu, est infondée.

Selon le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'kodia, qui s'est confié à l'équipe Sango ya Bomoko, aucune somme d'argent supplémentaire n'a été versée aux députés; ce qui correspond avec la réalité du budget du gouvernement disponible sur le site [budget.gouv.cd](http://budget.gouv.cd)

Selon l'article 70 de la constitution, le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois.

Aussi l'article 220 de la constitution interdit de contourner la limite de deux mandats consécutifs.



## THÉMATIQUE 2 : DISCOURS À CARACTÈRE TRIBAL



Commençons de supprimer tous les tutsi habitant la RDC » Kinshasa/Discussion communautaire

Vouloir supprimer tous les Tutsi est gravissime et relève du crime de génocide que la communauté internationale châtie sévèrement via la Cour Pénale Internationale (CPI).

D'après l'article 5 du Traité de Rome, on entend par crime de génocide l'un quelconque des actes ci-après commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

- a) Meurtre de membres du groupe ;
- b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
- c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
- d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;

e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

Les auteurs de génocide risquent une peine de prison à perpétuité. D'après l'article 77, les peines applicables sont :

- a) Une peine d'emprisonnement à temps de 30 ans au plus ; ou
- b) Une peine d'emprisonnement à perpétuité, si l'extrême gravité du crime et la situation personnelle du condamné le justifient.

2. À la peine d'emprisonnement, la Cour peut ajouter :

- a) Une amende fixée selon les critères prévus par le Règlement de procédure et de preuve ;
- b) La confiscation des profits, biens et avoirs tirés directement ou indirectement du crime, sans préjudice des droits des tiers de bonne foi.

La RDC a ratifié le statut de Rome. Signalons qu'il y a des Tutsi Congolais. Ceux-ci vivent notamment dans les territoires Masisi et Rutshuru au Nord-Kivu ainsi qu'à Minembwe dans le Sud-Kivu.

Ces populations d'expression kinyarwanda (Hutu et Tutsi) sont majoritaire dans ces territoires, d'après un article d'Étienne Rusamira portant sur « La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu : une réflexion prospective » et publié sur Cairn.info, un site publiant des revues scientifiques en sciences humaines et sociales.



## THÉMATIQUE 2 : DISCOURS À CARACTÈRE TRIBAL

À en croire le même article, le Nord-Kivu, outre la ville de Goma qui en est le chef-lieu, est subdivisé en 5 territoires à savoir : Beni, Lubero, Masisi, Rutshuru et Walikale. La répartition ethnique dans cette province de la RDC se présente de la manière suivante : la zone de Beni et Lubero est exclusivement peuplée des Nande ; celle de Rutshuru occupée majoritairement par les Banyarwandas autochtones ; la zone Goma-Masisi-Walikale est hétérogène sur le plan ethnique (Hunde, Tembo et Banyarwanda dans le Masisi, et Nyanga à Walikale).





## THÉMATIQUE 3 : DISCOURS DE HAINE



Cette Semaine il faut que la MONUSCO quitte chez nous donc opération MONUSCO GOMA, SAKE dès demain matin", Nord-Kivu, Watsapp

Le retrait de la Monusco ne dépend pas directement des actions populaires sur les réseaux sociaux, une rumeur circule selon laquelle cette semaine il faut que la MONUSCO quitte Goma et Sake et cela dans une opération qui doit débuter le lendemain même de la rédaction de cette rumeur en question, Watsapp (Nord-Kivu)

À ce sujet, John Balingene, président de la société civile/Nord-Kivu, s'est confié à l'équipe sango ya bomoko en clarifiant que la société civile du Nord-Kivu n'est pas au courant ni de ce mouvement ni de cette décision.

Le Conseil de sécurité de l'ONU avait renouvelé le mandat de la MONUSCO jusqu'au 20 décembre 2024 tout en entérinant le plan de son retrait progressif. Ainsi, le ministre des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo, Christophe Lutundula avait précisé qu'il faut que ce soit un modèle de retrait qui va donner à la RDC davantage de respectabilité internationale, et qui va contribuer à améliorer son image de marque.

Ce document contient un volet plan de désengagement de la force, et un volet de transfert des responsabilités et charges de la MONUSCO vers le gouvernement.

"Il y a aussi un mécanisme d'évaluation trimestriel pour permettre aux deux parties de faire un état des lieux régulier et de minimiser toutes les ruptures brutales qui pourraient créer un vide sécuritaire", avait-t-il déclaré.

Le professeur et acteur politique indépendant, Dady Saleh interpelle d'abord la population de ne pas passer aux actions agressives mais plutôt de veiller à ce que ce plan de retrait établi se réalise effectivement. Ensuite, il interpelle le gouvernement congolais de communiquer à temps réel l'évolution de la réalisation dudit plan.

**HABARI**  
ya **UMOJA**

**SANGO** ya  
**BOMOKO**

## Consulter également :



Sango ya bomoko - Habari ya umoja :  
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>

**Vous voulez nous donner  
votre avis, vous impliquer ou  
partager des données ?**

**Nous aimons discuter !**



**Contact:**

 Japhet Toko

 [info@actualite.cd](mailto:info@actualite.cd)

 +243 812 140 172

**Date de publication : 27 février 2024**

Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab, Next Corps, Actualité.cd,  
Balobaki, Congo Check, Lokuta Mabe, 7sur7.cd et ZoomEco

Rédacteurs en chef : Ange Kasongo et Israël Mutala

